



## Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 12

No. FDS : 607718  
V000.0

Révision: 16.01.2018

Date d'impression: 18.01.2018

Remplace la version du: -

**Le Chat L'expert Bicarbonate**

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Le Chat L'expert Bicarbonate

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:  
lessive classique

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel France S.A.S.  
161, rue de Silly  
F-92100 Boulogne-Billancourt  
Téléphone: ++33-1-46849000

Scce-Conso.Lessive-Entretien@henkel.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone d'urgence en France : 01 64 45 51 20 (7j/7j - 24h/24h)

Les formules des produits mis sur le marché sont déposées auprès du centre anti-poison de Nancy.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Eye Irrit. 2  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Éléments d'étiquetage (CLP):

##### Pictogramme de danger:



Mention d'avertissement: Attention

Mention de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseil de prudence:** P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P280 Porter un équipement de protection des yeux.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

### 3.2. Mélanges

#### Substances dangereuses selon le CLP (EC) No 1272/2008:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS	N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés avec l'éthanolamine 85480-55-3	287-335-8	*	>= 5- < 10 %	Toxicité aiguë 4 H302 Irritation cutanée 2 H315 Lésions oculaires graves 1 H318 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 3 H412
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	500-234-8	01-2119488639-16	>= 1- < 5 %	Irritation cutanée 2; Cutané(e) H315 Lésions oculaires graves 1 H318 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 3 H412
Alcool gras éthoxylate C12-18 EO 68213-23-0			>= 5- < 10 %	Toxicité aiguë 4 H302 Lésions oculaires graves 1 H318 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 3 H412

\*exempté selon REACH article 2(7) et Annexe V. Chaque matière première du mélange ionique est enregistré, comme requis.

**Pour le texte intégral des phrases H indiquées seulement par codes voir section 16 "Autre information"**

Peut contenir jusqu'à 1 % d'acide borique (REACH-Reg No. 01-2119486683-25)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Déplacer la victime à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau. Eloigner les vêtements contaminés.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Rincer la bouche à l'eau (uniquement si la personne est consciente).

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

En cas d'inhalation : irritation de la trachée, toux. L'inhalation de grandes quantités peut engendrer un laryngospasme avec essoufflement.

En cas de contact avec la peau : irritation cutanée temporaire (rougeur, gonflement, brûlure).

En cas de contact avec les yeux : irritation modérée à forte des yeux (rougeur, gonflement, brûlure, larmoiement)

En cas d'ingestion : l'ingestion peut causer des irritations de la bouche, de la gorge, de l'œsophage, des diarrhées et des vomissements. Le vomissement peut entraîner des lésions par aspiration dans les poumons.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

En cas d'inhalation : pas de mesure spécifique

En cas de contact avec la peau : pas de mesure spécifique

En cas de contact avec les yeux : pas de mesure spécifique

En cas d'ingestion : ne pas faire vomir. Administration d'une unique boisson non gazeuse (eau ou thé)

En cas d'ingestion : en cas d'ingestion de grandes quantités, ou d'une quantité inconnue, administrer un antimoine ( Diméticone ou Siméticone)

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau (si possible, éviter le jet puissant). Adapter les mesures d'extinction aux conditions extérieures. Les extincteurs du commerce sont suffisants pour un feu naissant. Le produit en lui-même ne brûle pas.

**Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Néant

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Des produits de combustion dangereux et/ou du monoxyde de carbone mortel peuvent se former par pyrolyse.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser des équipements de protection personnels ainsi que des appareils respiratoires étanches.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlèvement mécanique. Laver le reste à grande eau.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le conseil à la section 8.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

En cas d'utilisation conforme à la destination, pas besoin de mesures particulières.

**Mesures d'hygiène:**

Équipement de protection requis uniquement en cas d'utilisation professionnelle/industrielle ou gros emballages (non ménagers)

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Enlever les vêtements souillés ou trempés immédiatement. Laver avec beaucoup d'eau toute contamination qui peut entrer en contact avec la peau. Soins de la peau.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver au sec entre + 5 et + 40°C

Respecter la réglementation de stockage commun.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

lessive classique

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Uniquement d'application en cas d'usage industriel / professionnel

**8.1. Paramètres de contrôle**

Valable pour  
France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Remarques
GLYCÉRINE (AÉROSOLS DE) 56-81-5		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Protection respiratoire:  
Pas nécessaire.

Protection des mains:

En cas de contact direct avec le produit, des gants de protection chimique en nitrile (épaisseur > 0.1mm, temps de passage > 480 min., classe 6) sont recommandés selon la norme EN 374. En cas de contact prolongé ou répété, tenir compte qu'en pratique, le temps de pénétration peut s'avérer considérablement plus court que celui annoncé dans la norme EN 374.

Toujours vérifier que les gants de protection sont bien adaptés aux spécificités du poste de travail (stress mécanique ou thermique, propriétés anti-statiques, etc...). Les gants doivent être remplacés aux premiers signes de faiblesse. Nous recommandons de remplacer régulièrement les gants à usage unique et d'élaborer avec l'aide d'un fabricant de gants ou de l'INRS des consignes au poste de travail pour le port des gants.

Protection des yeux:  
Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps:  
Vêtements de protection contre produits chimiques. Respecter les instructions du fabricant.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Les données suivantes sont d'application pour tout le mélange

- |  |  |
|--|--|
| a) Aspect                                      | liquide<br>faiblement visqueux<br>Vert   |
| b) Odeur                                       | frais                                    |
| c) seuil olfactif                              | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| d) pH<br>(20 °C (68 °F); Conc.: 100 % produit) | 7,8 - 8,2                                |
| e) Point de fusion                             | Il n'y a pas de données / Non applicable |

f) point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
g) Point d'éclair	100 °C (212 °F) Pas de point d' éclair jusqu'à 100 °C. Préparation aqueuse.
h) Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
i) inflammabilité (solide, gaz)	Il n'y a pas de données / Non applicable
j) limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
k) Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
l) Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
m) densité relative	
Densité	1,029 - 1,039 g/cm <sup>3</sup>
(20 °C (68 °F))	
n) solubilité(s)	Soluble dans l'eau
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
p) Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
q) Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
r) Viscosité	250 - 550 mpa.s
(Brookfield; Appareil: LVDV II+; 20 °C (68 °F); fréq. rot.: 30,0 min <sup>-1</sup> ; Broche N°: 31; Conc.: 100,00 % produit; Solv.: Pas)	
s) Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
t) Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

## 9.2. Autres informations

Non applicable

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de température et de pression.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité orale aiguë:**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés avec l'éthanolamine 85480-55-3	LD50	1.390 mg/kg	rat	non spécifié
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	LD50	2.870 mg/kg	rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
Alcool gras éthoxylate C12-18 EO 68213-23-0	LD50	1.700 mg/kg	rat	non spécifié

**Toxicité dermale aiguë:**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés avec l'éthanolamine 85480-55-3	LD50	2.504 mg/kg	lapins	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

**Toxicité inhalative aiguë:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

Conformément aux données expérimentales d'un test OCDE 439 réalisé avec un mélange similaire, le produit ne doit pas être classé irritant cutané

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés avec l'éthanolamine 85480-55-3	irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
Alcool gras éthoxylate C12-18 EO 68213-23-0	modérément irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

Conformément aux données expérimentales d'un test OCDE 437 et d'un test OCDE 438 réalisé avec un mélange similaire, le produit doit être classé irritant oculaire catégorie 2

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés avec l'éthanolamine 85480-55-3	Category 1 (irreversible effects on the eye)		lapins	non spécifié
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	fortement irritant	24 h	lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
Alcool gras éthoxylate C12-18 EO 68213-23-0	fortement irritant	24 h	lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés avec l'éthanolamine 85480-55-3	non sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	non sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

**Mutagénicité sur les cellules germinales:**

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés avec l'éthanolamine 85480-55-3	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)

**Cancérogénicité**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité pour la reproduction:**

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Type de test	Parcours d'application	Espèces	Méthode
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés avec l'éthanolamine 85480-55-3	NOAEL P 300 mg/kg NOAEL F1 1.000 mg/kg NOAEL F2 1.000 mg/kg	Two generation study	oral : alimentation	rat	OECD Guideline 416 (Two- Generation Reproduction Toxicity Study)
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	NOAEL P 300 mg/kg NOAEL F1 300 mg/kg	Two generation study	oral : eau sanitaire	rat	OECD Guideline 416 (Two- Generation Reproduction Toxicity Study)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée::**

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés avec l'éthanolamine 85480-55-3	NOAEL 300 mg/kg	oral : alimentation	> 75 d daily	rat	non spécifié
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	NOAEL 225 mg/kg	oral : gavage	90 days once daily, 5 times a week	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)

**Danger par aspiration:**

Il n'y a pas de données disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Toxicité (Poisson):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10- 13, composés avec l'éthanolamine 85480-55-3	NOEC	1 mg/l	28 Jours	Lepomis macrochirus	OECD Guideline 204 (Fish, Prolonged Toxicity Test: 14-day Study)
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10- 13, composés avec l'éthanolamine 85480-55-3	LC50	1,67 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	LC50	7,9 mg/l	48 h	Leuciscus idus	DIN 38412-15
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	NOEC	0,1 mg/l	28 Jours	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 204 (Fish, Prolonged Toxicity Test: 14-day Study)
Alcool gras éthoxylate C12-18 EO 68213-23-0	LC50	1,2 mg/l	48 h	Leuciscus idus	DIN 38412-15
Alcool gras éthoxylate C12-18 EO 68213-23-0	NOEC	0,32 mg/l	28 Jours	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 204 (Fish, Prolonged Toxicity Test: 14-day Study)

#### Toxicité (Daphnia):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	EC50	79 mg/l	24 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Alcool gras éthoxylate C12-18 EO 68213-23-0	EC50	3 mg/l	24 h	Daphnia magna	non spécifié

#### Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	NOEC	0,72 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Chronic Immobilisation Test)
Alcool gras éthoxylate C12-18 EO 68213-23-0	NOEC	0,24 mg/l			OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)

#### Toxicité (Algues):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	EC50	2,6 mg/l	96 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	DIN 38412-09
Alcool gras éthoxylate C12-18 EO 68213-23-0	EC50	3,1 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	DIN 38412-09

#### Toxicité pour les microorganismes

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	EC0	360 mg/l	30 mn	Pseudomonas putida	DIN 38412, part 27 (Bacterial oxygen consumption test)
Alcool gras éthoxylate C12-18 EO 68213-23-0	EC0	10.000 mg/l	16 h		not specified

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Dégradabilité	Temps d'exposition	Méthode
acide benzenesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés avec l'éthanolamine 85480-55-3	facilement biodégradable	aérobie	85 %	29 Jours	OECD Guideline 301 B (Ready Biodegradability: CO2 Evolution Test)
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	facilement biodégradable	aérobie	77 - 79 %	28 Jours	EU Method C.4-E (Determination of the "Ready" Biodegradability Closed Bottle Test)
Alcool gras éthoxylate C12-18 EO 68213-23-0	facilement biodégradable	aérobie	79 %	30 Jours	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

Aucune données disponible sur la substance.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses No. CAS	LogPow	Température	Méthode
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	0,3	23 °C	OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses No. CAS	PBT / vPvB
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium 68891-38-3	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Alcool gras éthoxylate C12-18 EO 68213-23-0	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

#### 12.6. Autres effets néfastes

Nous n'avons pas connaissance d'autres effets négatifs sur l'environnement.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Ne donner que des emballages entièrement vidés et sans reste à la collecte de matières de recyclage!

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

#### 14.4. Groupe d'emballage

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Indication des composants selon 648/2004/CE

5 - 15 %	agents de surface anioniques
< 5 %	savon
	phosphonates
	agents de surface non ioniques
Autres ingrédients	enzymes
	azurants optiques
	Parfums
	Butylphenyl methylpropional
	Limonene
	agents de conservateurs
	Benzisothiazolinone
	Methylisothiazolinone

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité de cette substance n'a été réalisée.

### RUBRIQUE 16:Autres informations

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Informations complémentaires:

Les indications reposent sur l'état actuel de nos connaissances et concernent le produit en l'état de livraison.

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente 1 - 16  
à la ou aux sections :